



# Inventaire de sites potentiels de compensation

POUR LA BIODIVERSITÉ

*Art. 70 loi biodiversité*

V. VICARD, V. de BILLY, J.M. ZAMMITE  
Agence française pour la biodiversité - Direction du contrôle des usages

31.01.2018



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

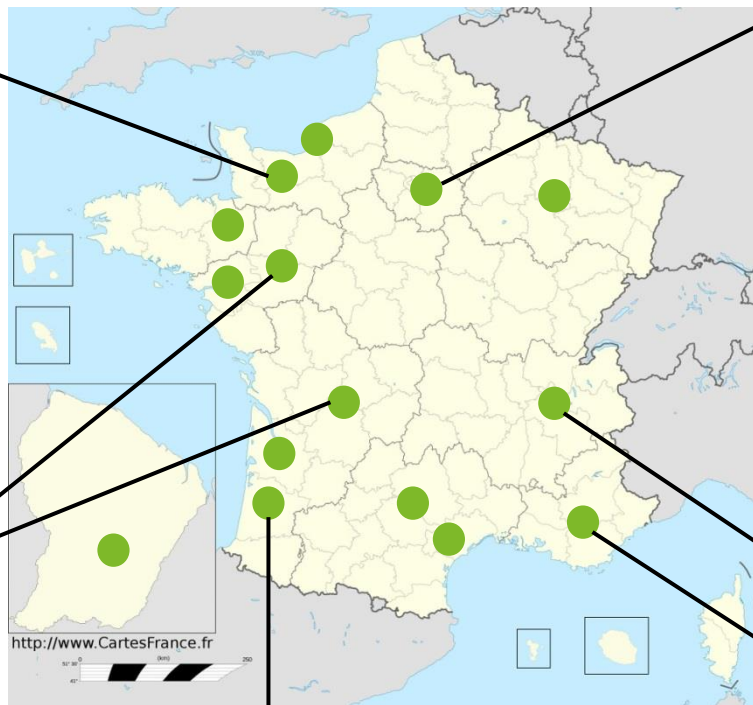
# Contexte (1) : Article 70 loi biodiversité

« L'Agence française pour la biodiversité réalise, en coordination avec les instances compétentes locales et l'Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers, un inventaire national afin d'identifier les **espaces naturels à fort potentiel de gain écologique** appartenant à des **personnes morales de droit public** et les **parcelles en état d'abandon**, susceptibles d'être mobilisés pour mettre en œuvre des mesures de compensation. »

## Contexte (2) : Inventaires en cours

DREAL Normandie :  
outil d'identification  
des enjeux  
biodiversité

DRIEE IdF : dans  
l'attente d'un  
positionnement  
national



+ multiples  
inventaires faits par  
les CT et leurs  
groupements

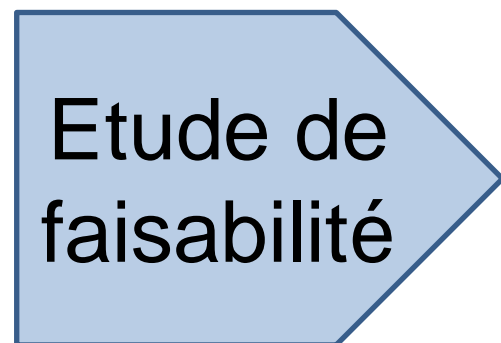
Nelle Aquitaine et Pays  
de Loire : stratégies  
foncières lancées par  
la région

ONF : inventaires  
faits (Rhône Alpes  
et Aquitaine) /  
lancés (PACA)



Recensement non exhaustif

# Etude de faisabilité



Juillet 2017

Décembre 2017

Objectifs

Comment faire ?  
Etudes  
complémentaires  
nécessaires ?

Méthode

Echanges intra AFB  
Echanges  
partenaires / acteurs  
Recherches biblio

# Méthode envisagée : Vision générale

## Etapes de cadrage et de préparation

1. Développement d'outils
  - Eléments de cadrage
  - Outil de bancarisation
2. Formalisation de la gouvernance
3. Bilan de connaissance
  - Données et acteurs à mobiliser
  - Inventaires et travaux en cours
  - Identification de sites appartenant à des personnes morales de droit public

Echelle NATIONALE

## Réalisation de l'inventaire

- Organisation de la gouvernance locale
- Renseignement de l'outil de bancarisation
- Concertation
- Validation des sites proposés

Ech LOCALE → REGIONALE ?

## Maintenance de l'inventaire

- Actualisation des données
- Maintenance de l'outil de bancarisation

Echelle ?

# Milieus ciblés

---

- Milieux aquatiques et humides
- Milieux terrestres
- Milieux marins et côtiers



Approche à adapter pour  
chaque milieu

# Approche participative

Proposition de sites  
par les acteurs locaux



Vérification de  
l'éligibilité des sites



Inscription à  
l'inventaire

Note de cadrage

Outil de  
bancairisation



Gouvernance à  
préciser

# Note de cadrage

Objectif : septembre 2018

## ■ Critères « obligatoires »



Choix des sites  
pour l'inventaire

- additionnalité écologique
- additionnalité financière
- réversibilité des atteintes

## ■ Éléments d'information supplémentaire

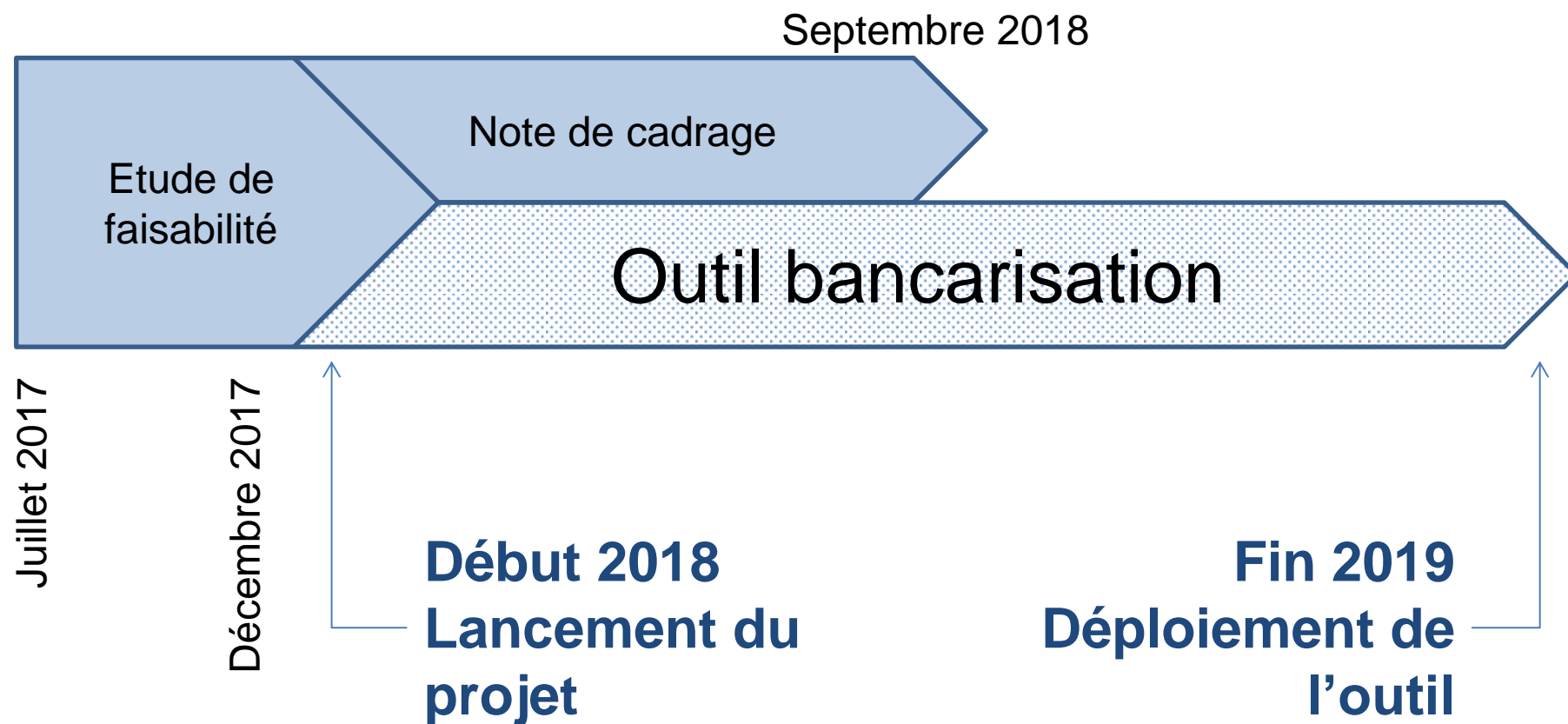


Choix des sites  
par le maître  
d'ouvrage

- faisabilité technique (du génie écologique)
- type de propriétaire (public / privé)
- modalités potentielles de sécurisation foncière
- proximité MC effectives ou milieux naturels
- statut / classement réglementaire et données milieux
- acceptation sociétale ?
- Sites Naturels de Compensation (SNC) ?
- ...



# Outil de bancarisation





AGENCE FRANÇAISE  
**Avez-vous des questions ?**  
POUR LA BIODIVERSITÉ